

FOYER EDUCATIF LA PASSERELLE



RAPPORT D'ACTIVITE

2

0

1

7

FOYER ÉDUCATIF LA PASSERELLE

CONTACT :

ACCÈS :

4 rue du Puits Sucré
91630 MAROLLES EN HUREPOIX
Téléphone : 01.64.56.17.94
Télécopie : 01.64.56.07.12
lapasserelle@avvej.asso.fr

Par la route : R.N. 20 - Après Arpajon, sortie Direction Évry.

RER C : Direction Saint-Martin d'Étampes - Gare "Marolles en Hurepoix".

ACCUEIL :

Le Foyer Éducatif LA PASSERELLE accueille des mineurs et jeunes majeurs (10/21 ans), originaires en priorité, du département de l'Essonne relevant du dispositif de protection de l'enfance. Ces adolescents sont confiés par les services d'Aide Sociale à l'Enfance. Les groupes sont mixtes, verticaux et de petits effectifs (10 à 11 jeunes).

Effectif : 48 jeunes de 10 à 21 ans

MISSION :

Le Foyer Éducatif LA PASSERELLE propose un accompagnement éducatif individualisé s'articulant autour de :

- L'accueil,
- L'action éducative accompagnée d'un travail avec les familles,
- Le suivi d'une scolarité, l'insertion sociale et professionnelle,
- L'apprentissage de l'autonomie,
- L'éventualité d'une orientation.

Sa mission est d'offrir les meilleures conditions possibles aux jeunes accueillis pour leur permettre de grandir et de s'insérer socialement. Nous veillons à ce qu'ils acquièrent une structuration équilibrée de leur personnalité, un développement de leur capacité à mener une vie sociale adaptée et un enrichissement de leurs connaissances.

A partir des Options Fondamentales de l'AVVEJ et du projet d'établissement, nous avons définis trois intentions qui orientent notre travail éducatif :

- Rendre possible la prise de conscience du sentiment de responsabilité personnelle,
- Mettre au travail la représentation que le jeune a de lui-même, de sa famille et de son environnement,
- Construire un projet choisi et réaliste.

Ces trois intentions éducatives engagent le personnel à intervenir et à adapter leur pratique éducative en s'y référant. Pour ce faire, nous attachons une importance toute particulière à l'admission et à l'accueil d'un jeune, ainsi qu'à ses premiers pas au foyer éducatif.

FONCTIONNEMENT :

- Durée de prise en charge variable en fonction de chaque jeune.
- 3 collectifs 10 à 11 jeunes.
- Service Appartements Partagés (S.A.P.) accueillant 13 jeunes.
- Équipe pluri professionnelle travaillant en interdisciplinarité.
- Inter partenariat étroit avec les référents sociaux, les acteurs locaux de l'éducation spécialisée et l'insertion des jeunes.

ADMISSION :

La demande d'admission se fait par courrier avec une présentation du jeune et les raisons du placement. Le chef de service éducatif avec le psychologue évalue la faisabilité de l'admission au travers de rendez-vous. La décision d'admission du directeur intervient dans les délais les plus brefs.

AGRÉMENT :

L'établissement est agréé Aide Sociale à l'Enfance par le Conseil Départemental de l'Essonne.

STRUCTURE :

Directeur : Emmanuel BRETON

Chef de service Educatif : Patricia BECKER
Carine CAUVIN DESVIGNES
Lionel LÉBOUCHER
Dominique MORILLE

Équipe Educative:

- Psychologues,
- Éducateurs spécialisés,
- Moniteurs Educateurs,
- Éducateurs Faisant Fonction d'Éducateurs en internat

Équipe Administrative et services généraux:

- Comptables,
- Économe,
- Secrétaire de direction,
- Maîtresses de maison,
- Ouvrier d'entretien.

Rapport d'activité 2017

Emmanuel BRETON, Directeur

Si je prends pour exemple l'arbre phylogénétique, le Foyer Educatif LA PASSERELLE¹ est une espèce de Maison d'Enfant à Caractère Social (MECS) de la famille des Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS), issue de la personnalité morale qu'est l'AVVEJ.

Si je me réfère au Code de l'Action Sociale et des Familles (Article L 312-1), le premier alinéa de cet article du code précise davantage : « Les établissements ou services prenant en charge habituellement, y compris au titre de la prévention, des mineurs et des majeurs de moins de vingt et un ans relevant des articles L. 221-1, L. 222-3 et L. 222-5. ». Il y a plusieurs manières de nommer une structure et je retiendrai pour ma part le terme d'institution pour le Foyer Educatif LA PASSERELLE. Non pas que je dénigre les acceptions précédentes car elles nous définissent et nous caractérisent mais parce qu'il me semble que nous avons dépassé les notions d'organisation ou d'établissement voire même de dispositif.

Je pense ainsi que le repérage des places et des fonctions de chacun nous permet d'instituer ensemble des lieux sécurisants et rassurants où des adolescents en difficultés sont accueillis après avoir traversé des moments douloureux de leur existence. Je pense que nous instituons ensemble une certaine manière de faire auprès des adolescents que nous accueillons à travers :

- la préoccupation partagée du projet institutionnel,
- notre conception de la référence éducative²,
- une temporalité bien repérée dans l'accueil,
- une réelle définition des places et des rôles de chacun,
- un cadre institutionnel rassurant, permanent et stabilisé.

Nous instituons ensemble le fait de permettre à des sujets adolescents d'advenir en s'adossant à des adultes éducateurs, nous acceptons de travailler en étant parfois surface de projection et en concevant que « le chemin le plus court de soi à soi passe par autrui »³, nous acceptons qu'il est nécessaire pour les adolescents de se confronter à un autre pour donner sens et construire ce qu'on considère comme étant « soi-même »⁴.

La permanence de l'accueil et de l'hébergement des jeunes accueillis au Foyer Educatif La PASSERELLE nous contraint à une rotation importante du personnel éducatif qui oblige à mettre en place des moyens de transmission et de transition, pour assurer en premier lieu la sécurité, l'éducation et la continuité de la cohérence de nos actions et de nos modes de fonctionnement. D'après Émile Durkheim, « On peut (...) appeler institutions, toutes les croyances et tous les modes de conduite institués par la collectivité. »⁵ Pour Max Weber, l'institution est un régulateur des rapports sociaux et le terme d'institutionnalisation serait le processus qui tend à organiser les rapports aux modèles sociaux.

Le Foyer Educatif La PASSERELLE en tant qu'institution est là pour étayer cette continuité éducative dans la pérennité des repères, dans l'écoute de chaque adolescent dans sa singularité et en tenant compte du collectif. Elle est également présente pour faire contenance en tant que pare-excitation, pour donner du sens à la vie quotidienne qui permet la construction et l'évolution de chacun. En tant que repère, elle doit permettre de soutenir la reconnaissance du subjectif, de la vie psychique des jeunes accueillis et des personnes qui les accompagnent au quotidien.

¹ <http://www.avvej.asso.fr/etablissements/17/plaquette-passerelle-2017.pdf>

² http://www.avvej.asso.fr/etablissement.php?id_etab=17&action=view_actu&id_actu=39

³ Paul Ricœur, *Soi-même comme un autre*, Seuil, 1990

⁴ Sigmund Freud, *Le moi et le Ça*, 1923

⁵ Emile Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, 1871

L'institution peut alors être vécue comme une grammaire symbolique susceptible de conduire à la formation d'un sujet social. En poursuivant, « Notre monde actuel nous donne la chance de penser et de vivre ce lien social dans une dialectique avec l'individualité. À nous de ne pas la gâcher en croyant que l'individu s'est, de ce fait, débarrassé de toute instance collective. »⁶

L'articulation entre l'individu et le collectif est donc toujours à repenser dans les institutions accueillant des jeunes en difficultés, qui plus est avec des adolescents pour qui l'immédiateté est de mise, pour qui la parole n'engage pas, pour qui la loi symbolique ne s'inscrit pas, pour qui la déliaison et le clivage sont monnaie courante, pour qui le regard n'est tourné que vers soi-même, pour qui l'expérience des choix est toujours douloureuse, pour qui l'attachement est vécu comme un impossible, pour qui la frustration est impossible à vivre,...

Dans *le premier homme*⁷, Albert Camus reprend une parole de son père : *Un homme ça s'empêche*. Sans parler du contexte historique, il serait tout à fait possible de reprendre cette phrase à destination des adolescents que nous accueillons. Car être prochainement un adulte en voie de la responsabilité, c'est ne pas se laisser conduire par ses pulsions et inconsidérément passer à l'acte, c'est substituer aux pulsions la parole, c'est penser aux conséquences de ses actes, c'est réaliser que : « La limite est à la fois la conscience et la preuve que nombre de choses nous excèdent et que le réel ne peut s'ajuster à tout instant à notre volonté. »⁸, et finalement que si tous les désirs sont légitimes, tous ne sont pas réalisables. A l'heure de la postmodernité, de l'individualisme et des reconfigurations sociétales incertaines, il me semble que c'est ce que nous avons encore à transmettre.

Nous avons par le passé inscrit la référence éducative comme une certaine forme de pierre angulaire de notre pensée institutionnelle. Dernièrement, le terme de clinique éducative y a été adjoint. Il me semble que nous continuons de construire, d'ajuster et de penser cette institution. Il me semble important dans un contexte parfois incertain de continuer à : « Refaire de l'institution. »⁹ « Et pour cause : instituer veut dire : *faire tenir, fonder* (Legendre, 2004). Et ce qu'il s'agit d'instituer, au quotidien de nos pratiques respectives de travailleurs sociaux, de psychologues, d'infirmiers, de médecins... c'est la parole. »¹⁰ Je ne manquerai pas de rappeler que pour Françoise Dolto, la parole est au cœur de l'éducation. C'est donc bien de parole dont il s'agit dans une institution car elle ne peut fonctionner sans actes de langage, et en contrepartie, les actes de langage nécessitent également des règles institutionnelles pour avoir des effets. Et toujours selon les propos de Françoise DOLTO : « l'enfant est un être en construction, mais qui ne peut pas se développer correctement sans l'éducation des adultes - donc sans leur autorité ». Il me semble alors que nous sommes très éloignés du dispositif qui est : « l'ensemble de pièces constituant un mécanisme, un appareil, une machine quelconque. »¹¹

⁶ « L'institution : ni établissement ni entreprise. », Jean-Pierre Lebrun, in *Empan*, 2010/2 (n° 78)

⁷ Albert Camus, *Le premier homme*, Folio, 1994

⁸ Eric Sadin, *La silicolonisation du monde*, L'échappée, 2016

⁹ Francis Batifoulrier et Noël Touya, *Travailler en Mecs*, Chapitre 26, Dunod, 2014

¹⁰ « Clinique et éthique des écrits institutionnels : en dire quelque chose... », Jacques Cabassut, in *Vie Sociale et Traitements*, 2008/1 (n°97)

¹¹ Petit Larousse illustré, 1991

Vous avez dit Institution ?

Surprenant !

Les bibliothèques regorgent de livres sur le sujet, sans parler du « Net ». Il suffit de taper le mot dans n'importe quel moteur de recherche pour en avoir pléthore sur le thème. Des sociologues et autres chercheurs ont vraiment bien traité le sujet. L'institution dans tous ces états !

Et il suffit de rajouter un autre signifiant juste à côté pour remarquer que les auteurs ont pensé à tout : conflit, violence, crise, dysfonctionnement, maltraitance... Tout y est.

Le propos ici, n'est pas de traiter de l'institution, c'est de faire un rappel, un survol en partant du propos d'un dénommé Michel de Certeau (1925-1986). Pour ensuite, à l'aide de la théorie des quatre discours de Lacan, essayer d'éclairer la répartition des places, la position des sujets...

Michel de Certeau pour deux raisons, la première est tout simplement de mieux le faire connaître. Que l'on puisse (re)lire ses œuvres. Ça vaut le détour. La seconde, c'est juste une question de dette ; il m'arrive parfois de le paraphraser.

Un de ses textes a fait hurler dans les années soixante-dix. Publié aujourd'hui dans « Histoire et psychanalyse entre science et fiction »¹², il s'intitule « L'institution de la pourriture : Luder ».

Michel de Certeau (1925-1986) à la fois historien, anthropologue, sémiologue, théologien, spécialiste de la mystique du 17^{ème} siècle, sans avoir été psychanalyste, il aura été aussi un des fondateurs de l'Ecole freudienne de Paris avec Jacques Lacan.

Dans ce texte, il montre à partir du cas d'un magistrat de la fin du 19^{ème} siècle, le fameux Président Schreber¹³, sombrant dans la folie, comment l'institution institue le sujet tout en l'aliénant.

Freud dans « Malaise dans la civilisation »¹⁴, nous montre que les institutions des sociétés, la manière dont les hommes se gouvernent, établissent des lois, dirigent leurs échanges, ne peuvent aboutir à un résultat pleinement satisfaisant, malgré les sacrifices pulsionnels exigés. Les satisfactions libidinales autorisées sont toujours marquées d'inaccomplissement.

La logique du signifiant, mise en évidence par Lacan, permet de concevoir que ce « Malaise » n'est pas la conséquence d'une sorte d'imperfection, d'immaturité des hommes, qu'un surcroît de civilisation, d'éducation pourrait réduire. Au contraire, cette souffrance de l'homme est liée à ce qui le « cause comme sujet »

L'être humain se distingue par la parole, c'est un « **parlêtre** » comme le dit Lacan. Dès avant sa naissance, il est pris dans l'ordre symbolique. Aliénation primordiale en tant qu'il n'y a de sujet que comme effet du discours en l'Autre, lieu des signifiants. Homme ou femme, il se constitue non seulement par la vie biologique, mais en tant que celle-ci existe au langage. A dire selon Lacan « l'inconscient, c'est le discours de l'Autre »¹⁵ Le sujet ne peut se dire

¹² Michel de Certeau, *Histoire et psychanalyse entre science et fiction*, Gallimard, 1987

¹³ Daniel Paul Schreber, *Mémoires d'un névropathe*, Seuil, 1975 et Sigmund Freud, *Le Président Schreber*, PUF, Quadrige, 1995

¹⁴ Sigmund Freud, *Malaise dans la civilisation*, Denoël, 1934

¹⁵ Jacques Lacan, *Écrits*, Seuil, 1966

qu'approximativement d'où \$ (sujet barré, divisé). Sujet marqué du manque. Cette opération est nécessaire pour qu'apparaisse le sujet **désirant**.

Dès lors, comme l'humain est un animal parlant, il n'est plus simplement coincé dans des identifications, mais il est coincé dans son langage, sa langue, dont il n'est pas le maître. Il est donc autant parlé que parlant. Ainsi, la vie sociale ne peut être qu'organisée autour du manque et des substituts proposés.

Les institutions les plus perfectionnées sont donc, elles-mêmes, frappées d'incomplétude, voire de « semblant ». Peut-on cependant concevoir l'existence sociale sans institution ?

La famille, les écoles, les hôpitaux..., sont des institutions. Le « malaise dans la civilisation » s'origine ici. La théorie psychanalytique au titre de ce qu'elle sait de la condition du sujet parlant peut s'intéresser au lien social dans lequel tout sujet se trouve pris.

On ne peut se passer des institutions et de leurs contraintes, dont le paradigme est œdipien. Ce qu'elles voilent de vérité fait cependant retour comme manque à savoir.

Pour Lacan, le discours, c'est le lien social. C'est pour rendre compte du traitement imparfait du réel par l'ordre symbolique que Lacan va proposer le modèle des quatre discours.

C'est en effet, dans le séminaire « L'envers de la psychanalyse »¹⁶, tenu en 1969-1970, que Lacan élabore la théorie des discours. Cette théorie vise à formaliser la nature du lien social entendu comme relation fondée par l'instrument du langage. Il faut donc être en mesure de se porter du côté du signifiant dans l'énonciation et non du sens de l'énoncé.

Un discours, s'il présuppose bien sûr la constitution du langage et s'il se manifeste dans la parole adressée, n'est en lui-même ni langage, ni parole. Pour Lacan, ce qui fait que les êtres humains tiennent ensemble, cela a rapport au discours. Le discours est une structure qui dans le langage se fixe pour que le lien social entre les êtres humains fonctionne.

Nous savons que le langage nous constitue. Nous sommes des êtres de langage. Mais le langage n'est pas seulement interne, il est aussi parole que nous adressons à nous-même et aux autres. Il fait partie de la texture du lien social. Il est nomination, répartition de places, distribution de positions et donc constitution d'un lien social. C'est dans cette parole que nous prenons position ou plutôt que nous fixons notre position. Ce n'est pas à entendre au sens sociologique de prendre un parti. Nous nous trouvons être dans un discours.

Chaque société, chaque institution constituent des discours qui fondent sa cohérence, et méritent de s'appeler lien social. Ils le constituent et le légitiment. Il serait erroné de penser qu'un ensemble social puisse être caractérisé totalement par un type de discours, par une seule modalité d'être ensemble.

Différents discours co-existent dans les institutions et différents discours co-existent dans le sujet.

Vous avez dit...institution ?

¹⁶ Jacques Lacan, *Le séminaire livre XVII, L'Envers de la psychanalyse*, Seuil, 1991

Ex ducere

Thatshayini SIVANANTHAN, Psychologue

En tant que psychologue du service de Saint-Germain-Lès-Arpajon au Foyer Educatif LA PASSERELLE, je travaille auprès des adolescents et de leurs familles en partenariat avec l'équipe éducative. J'interviens dans le cadre d'entretiens individuels et lors des réunions d'équipe hebdomadaires. En accord avec ce qui est institué, la cheffe de service éducatif puis la psychologue rencontrons les adolescents et leur famille au moment de l'admission dans notre service. Ces premiers entretiens permettent d'avoir un regard croisé pour réfléchir et déterminer la manière dont nous allons accueillir le jeune sur le pavillon. Il s'agit de définir la problématique rencontrée par le jeune en prenant en compte sa réalité psychique.

Il arrive ainsi, qu'après l'accueil, je reçoive le jeune parfois de manière suivie, souvent de manière assez ponctuelle lors d'un moment particulier pour lui. Nous accueillons des adolescents en souffrance de famille. Hegel soutenait que : « L'individu qui ne lutte pas pour être reconnu hors du groupe familial n'atteint jamais à la personnalité avant la mort »¹⁷. Il expose ici l'enjeu majeur de l'adolescence.

Nombreux sont ces jeunes qui ont vécu des événements traumatisants significatifs. Ils ne trouvent pas le soutien nécessaire dans leur entourage. Il est alors important qu'ils soient accompagnés par des professionnels qui les guident hors de cette souffrance et de cette exclusion. Le verbe éduquer prend ses origines dans le latin *ex ducere* qui signifie *guider hors de*. La définition que donne le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales¹⁸ pour le terme « éduquer » est la suivante : donner à quelqu'un, spécialement à un enfant ou à un adolescent, tous les soins nécessaires à la formation et à l'épanouissement de sa personnalité. Mais lorsque l'objet désigne un animal, il s'agit d'élever, dans le sens d'appivoiser, dresser.

On nous donne déjà ici une indication de l'éthique de notre travail. Notre objectif, dans le cadre de la protection de l'enfance, est d'accueillir la singularité du jeune afin de l'inscrire dans la société. Il s'agit de mettre en valeur la personnalité de chaque jeune pour l'aider à la sublimer, en faire un atout pour sa vie en société. En effet, le travail social a été créé en France pour tenter de remédier à toutes les formes d'exclusion sociale.

Lors des réunions d'équipe hebdomadaires, nous évaluons ensemble et ajustons nos pratiques en lien avec la complexité de la situation du jeune. Chaque semaine, deux ou trois situations de jeunes sont présentées. A partir de chaque exposé réalisé par l'éducateur référent, nous effectuons un travail d'analyse basé sur différents registres.

Une question revient alors régulièrement en réunion : comment conjuguer les règles éducatives au singulier ? Comment soutenir la singularité au sein d'un « collectif » avec des règles pour tous ? Le travail dans une Institution telle que LA PASSERELLE consiste alors à donner une trajectoire au suivi du jeune en fonction de son désir.

¹⁷ G W F Hegel, *Phénoménologie de l'esprit*, 1807

¹⁸ <http://www.cnrtl.fr/definition/éduquer>

Arrivée depuis moins de trois mois sur le foyer de Bouray, je découvre peu à peu mon travail de psychologue. J'exerce mes missions auprès de l'équipe, des jeunes et de leurs parents.

Je suis présente lors des réunions d'équipe hebdomadaires. C'est lors de cette instance que j'ai rencontré l'équipe avec laquelle j'allais désormais travailler. Accueillie chaleureusement avec des croissants et une boisson chaude, je m'imprégnais de l'atmosphère du pavillon de Bouray, du travail des éducateurs et du rythme de vie des jeunes. Chaque professionnel a pris le temps de me relater l'anamnèse des jeunes, pour que je puisse participer aux réflexions communes. Ces retrouvailles avec l'équipe restent pour moi un moment de travail agréable. J'y prends connaissance des événements qui ont marqué la semaine. En évoquant l'accompagnement et le soutien quotidien qu'ils apportent aux jeunes, les éducateurs et la cheffe de service me donnent accès à la réalité de leur travail, tout en me permettant d'appréhender chaque jeune dans sa globalité. Ces éléments nous permettent d'échanger, d'élaborer et d'émettre des hypothèses quant au sens à donner aux comportements et aux actes des jeunes.

Parallèlement à ce temps en équipe, il me semble nécessaire de pouvoir bénéficier de moments individuels avec l'éducateur référent d'un jeune, lorsque ce dernier présente des difficultés.

Par la suite, j'ai découvert le pavillon de Bouray. Le lieu de vie des jeunes intègre le bureau des éducateurs, de la cheffe de service et du psychologue. La particularité de cette configuration amène le psychologue à interagir avec l'équipe éducative, à être acteur du quotidien des jeunes, tout en garantissant un cadre confidentiel et une attitude de non jugement à ces derniers. J'apprends à intégrer ma pratique de psychologue au sein de ce dispositif, en trouvant la juste distance. Ce temps d'apprentissage est à mettre en lien avec celui qu'il m'a fallu pour commencer à connaître les jeunes en étant dans le « faire avec » pour que l'on s'appréhende et que je parvienne à repérer leurs singularités. Soutenu par les éducateurs et la cheffe de service, chaque jeune a été sollicité pour me rencontrer pour que l'on fasse connaissance, cela avec l'espoir que naisse chez eux le désir d'investir l'espace offert par le psychologue. Le premier adolescent qui a accepté la demande de l'équipe éducative est arrivé dans mon bureau avec précipitation. Ma réaction en miroir ne m'a pas permis de rencontrer ce jeune homme. Trop rapide pour lui et peut-être aussi pour moi, le temps nécessaire pour me faire suffisamment confiance et réussir à parler de lui était peut-être trop court. Ce n'est qu'au bout d'un mois et demi que certains ont pu venir me rencontrer et que je me suis autorisée à en inviter d'autres dans ce même sens, cela sans avoir le sentiment d'être intrusive. En venant au moment où ils le désiraient, ils étaient disponibles psychologiquement et cela a permis que les entretiens soient davantage investis.

Quand cela est possible, je suis également amenée à rencontrer le(s) parent(s) d'un jeune. Je préviens d'abord le jeune pour qu'il en soit informé et qu'il ait la possibilité de mettre ses mots sur la relation qu'il vit avec son parent. Lors de l'entretien avec le parent, je suis à l'écoute. Et ce sont à la fois la parole du jeune et celle de son parent, qui me permettent d'appréhender leur dynamique relationnelle. Suite à cela, j'envisage de soutenir la relation entre l'adolescent et son parent, en aidant ce dernier à s'y ajuster au besoin paradoxal de son adolescent.

Avec la cheffe de service, nous avons prévu de mettre en place des entretiens avec les parents de chaque jeune. Le positionnement avec lequel je vais m'inscrire au sein de ces entretiens reste à définir, mais j'ai à l'esprit de pouvoir appréhender la dynamique relationnelle entre le parent et son enfant, de proposer une écoute et un soutien au parent, tout en tenant compte de la parole de chaque jeune.

L'accompagnement que je peux proposer au sein du pavillon de Bouray m'offre une liberté quant à mon cadre de travail et aux activités que je pourrais mettre en place. Cette autonomie de travail est appréciable et me laisse la possibilité d'imaginer et de créer avec l'équipe et les adolescents.